Compte-rendu de la réunion unitaire contre la loi Darmanin du 22 décembre 2023

A l'appel des Collectifs de Sans-Papiers soutenus par la Marche des Solidarités et des organisations de l'UCIJ une réunion unitaire d'urgence s'est tenue ce vendredi 22 décembre après la manifestation à Paris

Témoignant de l'urgence de la situation et de la dynamique de riposte nécessaire en cours, elle a rassemblé une centaine de présent.e.s en présentiel et en visio :

Villes/régions représentées : Lannion, Le Havre, Lyon, Marseille, Montpellier, Rennes, Saint-Etienne, Saintes, Gers, Hautes-Pyrénées, Pau, Région Parisienne, Rouen

Collectifs de sans-papiers représentés : Coordination Sans-Papiers 75, Collectif Sans-Papiers Montreuil, Collectif Sans-Papiers Paris 17eme, Collectif Travailleur Sans-Papier Vitry, Droits Devant !, Gilets Noirs

Organisations représentées : Antiracisme 94, ASTI Asnières, ASTI Petit-quevilly, Attac France, Attac 18eme/19eme, CGT, Collectif Loire "Pour que personne ne dorme à la rue", Commission de Mobilisation du Travail Social Ile-de-France, Dernière Rénovation, EELV, Ensemble !, FASTI, Femmes Égalité, Fondation Copernic, FSU, Gauche démocratique et sociale (GDS), Les Dégommeuses, LDH Montpellier, LFI, Libre Pensée, Marche des Solidarités, Marseille VS Darmanin, Nous Toutes 35, NPA, NPA et NPA Jeunes, Parti de Gauche, PEPS, POI, Organisation de Solidarité Trans (OST), RESF, RESF 65, REV, Réseau Eco-Syndicaliste, Révolution Permanente, SNUSASFP-FSU, Solidaires Val-de-Marne, , Soulèvements de la Terre, UNEF, Union Étudiante, Union Syndicale Solidaires, Utopia 56, UCL, Union Syndicale Lycéenne (USL)

*****

Les deux décisions prises :

1-Appel à une journée nationale de manifestations pour le retrait de la loi Darmanin le dimanche 14 janvier

Que toutes les organisations/structures de mobilisation communiquent dès maintenant sur cette date et préparent les conditions pratiques d'organisation sur leur ville de la manière la plus large et inclusive possible

2-Un texte le plus resserré possible va être décidé entre collectifs de sans-papiers sur la base de deux propositions apportées à la réunion (voir ci-dessous)

L'un proposé par CSTP Vitry avec soutien de Solidaires et l'autre par CSP75, CSP17ème, CSPMontreuil et Collectif Gilets Noirs et Marche des Solidarités
L'idée est d'avoir ce texte dans les jours qui viennent pour appel à signatures

Sur le fond :

1-La discussion sur la date résultait de deux visions qu'il faut en réalité combiner :

- Le vote par le RN a mis en relief la nature profondément raciste de la loi et illustré la réalité d'un danger fasciste : c'est cela qui est à l'origine d'un début de mouvement de riposte bien plus large qu'avant le vote. Manifestations spontanées, tentatives de blocages de lycées et d'universités, grèves dans des écoles. Cela a aussi suscité des prises de positions jusque dans les instituions contre la loi

Pour cette raison les CSP et la Marche des Solidarités défendaient l'idée d'une date très rapprochée capable de nourrir et d'amplifier cette dynamique, soit le 6 janvier.

- Les prises de position contre la loi débordent largement les réseaux et cadres de mobilisation qui ont combattu la loi ces derniers mois jusqu'à des organisations para-institutionnelles. Entraîner toutes ces structures fait partie de la création d'un « mouvement de société » susceptible d'empêcher la promulgation de la loi.

Pour cette raison plusieurs organisations, dont les syndicats, ont plaidé pour une date plus éloignée (le 14 ou le 21 janvier).

Pour la Marche des Solidarités une inquiétude sur la date du 14 janvier venait du fait que le 13 janvier est une journée nationale de mobilisation en solidarité avec la Palestine.
Pour d'autres organisations le 6 janvier avait l'inconvénient d'être le dernier week-end de vacances.

Finalement, pour favoriser l'implication de toutes et tous, l'accord s'est fait autour du 14 janvier.
Les CSP et la Marche des Solidarités invitent toutes et tous à faire du week-end du 5-6-7 janvier un week-end d'initiatives diverses de mobilisation : pour favoriser le développement du mouvement dès la rentrée scolaire (8 janvier) et amplifier la mobilisation pour le 14.
(Proposition a été faite de propager l'idée de banderoles devant toutes les écoles

2-L'accord était général sur la nécessité d'un texte court, ne rentrant pas dans les détails pour permettre l'unité la plus large dans la mobilisation. A charge à chacune des organisations de développer ses propres arguments.

Les collectifs de sans-papiers doivent se réunir ce samedi pour proposer un texte issu des deux propositions faites et qui sera soumis à signatures.

Texte proposé par CSP75, CSP 17, Gilets Noirs, CSPM et Marche des Solidarités :

Retrait de la loi Darmanin !

Nous qui luttons pour la liberté, l'égalité, la justice sociale et la solidarité internationale, exigeons le retrait de la loi Darmanin devenue loi Darmanin-Ciotti- Le Pen basée sur le racisme, la xénophobie et la préférence nationale.

Nous appelons à soutenir, participer et multiplier toutes les initiatives contre cette loi.

Nous appelons à organiser des manifestations dans tout le pays le samedi 14 janvier et à y participer massivement,
Pour le retrait de la loi Darmanin
Pour faire front contre le racisme, le colonialisme et le fascisme

Nous disons qu'il serait inacceptable que des Jeux olympiques se tiennent en France sous la loi Darmanin.

Pour la liberté, l'égalité, la justice sociale et la solidarité ! Régularisation de tou.te.s les Sans-papiers !

Texte proposé par CTSP Vitry et Solidaires :

La loi immigration ne doit pas être promulguée

La loi immigration marque un tournant que nos collectifs, associations, syndicats, organisations ne peuvent accepter. Elle reprend de nombreuses idées de l'extrême-droite et aura des conséquences terribles sur la vie de centaines de milliers d'habitant.es étranger.es de notre pays.

Il s'agit de la loi la plus régressive depuis 40 ans. Ce texte xénophobe accentue considérablement la répression et restreint le droit au séjour. L'attaque contre l'hébergement d'urgence, le durcissement de l'accès aux prestations sociales dont les allocations familiales et les aides au logement vont jeter des familles à la rue ou dans les bras de marchands de sommeil.

Cette loi va précariser davantage nos collègues de travail, nos camarades d'études avec ou sans papiers.

L'arbitraire préfectoral est encore renforcé, notamment pour les travailleuses et travailleurs.

Cette loi s'attaque aux libertés publiques, bafoue les droits fondamentaux et fait honte à notre pays dont la démocratie s'est bâtie sur les valeurs d'égalité entre toutes et tous.

Nous appelons

- à soutenir toutes les luttes en cours, notamment les grèves de sans-papiers

- à empêcher l'application de cette loi en multipliant les actions de solidarité et en faisant œuvre de désobéissance civile

A manifester sur tout le territoire le 14 janvier pour empêcher que cette loi soit promulguée et défendre une politique d'accueil et de solidarité.

*****

#PersonneNEstIllegal
#SolidaritéAntiraciste
#ContreLaLoiDarmanin

Les collectifs de la Marche des Solidarités
https://antiracisme-solidarite.org/ // site internet
https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites // blog
https://www.facebook.com/marchesolidarites // facebook
https://twitter.com/MSolidarites // twitter
https://www.instagram.com/marchedessolidarites/?hl=fr // instagram
https://www.youtube.com/@AntiracismeEtSolidarite // youtube